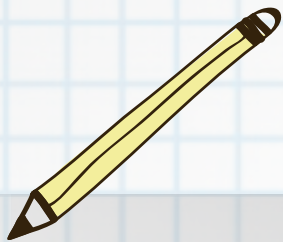


Bulletin d'informations 2023/2024



Service des écoles



Table des matières



1. Service des écoles	1
2. Le mot de la Conseillère communale	2
3. Bienvenue à l'école de Cormanon	3
4. Bienvenue à l'école du Platy	4
5. Bienvenue à l'école des Rochettes	5
6. Bienvenue à l'école de Villars-Vert	6
7. Conseil des parents	7
8. Travail social en milieu scolaire TSS	8
9. Coordination école-parents migrants CEPM	10
10. Effets et équipements personnels de l'élève	9
11. Règles de vie à l'école	11 à 13
12. Congés spéciaux	14
13. Activités sportives	15 à 16
14. Médico-scolaire	17 à 18
15. Activités culturelles Spectacles scolaires	19
16. Cours de langue et culture d'origine LCO	19
17. Compensation des désavantages	19
18. Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal SLPPI	20
19. Cours de prévention BMI	21
20. Sécurité routière	21 à 22
21. Horaires scolaires	23
22. Calendriers scolaires 2023/24 et 2024/24	24 à 25
23. Devoirs surveillés 3 ^H à 8 ^H	26
24. Cours d'allemand extrascolaire 4 ^H à 8 ^H	27
25. Sport scolaire facultatif SSF 2 ^H à 8 ^H	28 à 32
26. Théâtre scolaire Les Ombres de Shakespeare 5 ^H à 8 ^H	33
27. Bibliothèque communale Programme des animations	34
28. Ludothèque	35
29. Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne APEV	36
30. Pédibus	37
31. Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial FAEF	38
32. La violence en milieu scolaire	39
33. Camps Activités et loisirs	40 à 41
34. Adresses utiles	42
35. Contacts et numéros de téléphones utiles	43 à 45

1. Service des écoles

Bulletin d'informations 2023/24

Cette brochure informe les parents sur

- l'administration ;
- le fonctionnement de l'école ;
- les offres extrascolaires.

Nous vous invitons à la lire et à la garder tout au long de l'année. Elle est aussi disponible sur notre site internet : www.villars-sur-glâne.ch/instruction-publique



Mini-documentaire

Nous vous invitons également à regarder une vidéo sur l'école obligatoire proposée par l'État de Fribourg disponible en plusieurs langues sous www.fr.ch/dafc



Le Service des écoles

Le Service des écoles est responsable de la gestion et de l'administration des quatre écoles de Villars-sur-Glâne : Cormanon, Platy, Rochettes et Villars-Vert. Il organise les activités suivantes :

- les activités extrascolaires ;
- les devoirs surveillés ;
- le sport scolaire ;
- les cours de français pour adultes ;
- les visites médicales ;
- les contrôles dentaires.



Guichet virtuel



Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, un magnifique été et d'avance une excellente année scolaire 2023|24.

Cette brochure contient des QR codes : pour les consulter, vous pouvez utiliser une application spécifique ou activer l'appareil photo de votre smartphone . Vous serez dirigés sur le site internet ou le document associé.

Le site internet communal sera actualisé dans le courant de l'année ; par conséquent, certains QR code ne seront plus fonctionnels.

2. Le mot de la Conseillère communale

Chers élèves, Chers parents,

Les vacances estivales approchent à grand pas ! Le corps enseignant et le Service des écoles préparent déjà, depuis quelques mois, la rentrée scolaire 2023/24. Le bien-être de tous est au cœur de leurs planifications et de leurs actions.

L'année scolaire 2022/23 a été marquée par une organisation en mouvement avec, notamment, divers projets d'école en cours :

- **Cormanon** : « Corman'aide | Gestion des intimidations » pour gérer les situations d'intimidations/harcèlements en milieu scolaire avec une méthode non blamante ;
- **Platy** : « Mon école buissonnière » pour promouvoir la biodiversité en proposant des mesures à réaliser dans la cour et autour de l'école ;
- **Rochettes** : « Basteln » pour apprendre l'allemand durant les activités créatrices et les « Classes flexibles » pour donner l'opportunité d'apprendre différemment (mobilier/matériels adaptés et pédagogie tournée vers l'autonomie, la collaboration et la différenciation) ;
- **Villars-Vert** : « Mon école buissonnière » pour promouvoir la biodiversité en proposant des mesures à réaliser dans la cour et autour de l'école (bacs de plantations, remplacement des haies, semaine thématique en mai 2023).

Depuis avril 2023, les enseignant·e·s de l'école de Cormanon et les collaborateurs·trices communaux·nales font face à un grand défi de logistique avec la rénovation du bâtiment qui se terminera en principe à fin 2024.

En août 2023, nos 4 écoles accueilleront environ 1120 élèves (effectif légal) répartis dans 58 classes. La confiance, le respect et la bienveillance sont des valeurs qui sont développées quotidiennement au sein de nos établissements scolaires.

Enfin, je profite de ce message pour féliciter et remercier le corps enseignant, les intervenant·e·s externes et les collaborateurs·trices communaux·nales qui apportent leur contribution à la vie et au bon fonctionnement du dicastère. Merci à également à vous, chers parents, pour votre collaboration qui permet aux écoles de remplir pleinement leur mission.

Je vous souhaite d'ores et déjà une agréable année scolaire 2023/24. Qu'elle soit lumineuse et remplie de bons moments partagés avec vos enfants. Mais avant la rentrée, c'est les vacances ! Alors un très bel été à tous.



Caroline Dénervaud
Vice-Syndique



3. Bienvenue à l'école de Cormanon

Chers parents, Chers élèves,

Nous achevons une année très intense et riche en émotion.

Mes premières pensées vont à David et à sa famille que nous avons accompagnés dans cette douloureuse étape du deuil, ponctué par un bel hommage en forme de lâcher de ballon.

Sur un plan structurel et logistique, l'école subit de nombreuses transformations et, comme vous le savez un processus de désamiantage est en cours et nous accompagnera encore jusqu'à la fin de l'année 2024. Nous faisons notre maximum pour minimiser les nuisances avec la plupart des travaux qui se déroulent pendant les vacances scolaires.

Sur un plan pédagogique et éducatif, nous avons accueilli cette année un travailleur social en milieu scolaire (TSS) qui a bien pris ses marques et apporte une réelle plus value au climat scolaire. Ce dernier est au centre des préoccupations de l'école qui a obtenu un projet pilote cantonal pour l'implémentation de la méthode de préoccupation partagée afin de gérer et prévenir les situations d'intimidation ou harcèlement en milieu scolaire. Elle se veut non blamante et permettra de désamorcer les situations avec bienveillance. L'équipe de Cormanon, après un temps de formation, mettra en route cette méthode à la rentrée 2023/24. Vous obtiendrez de nombreuses informations sur cet outil en consultant le nouveau site internet de l'école. En effet, ce dernier a été construit de toute pièce, notamment pour améliorer la collaboration école-famille et la transparence entre les différents acteurs-trices. Le site détaille également les nombreux projets mis en route à Cormanon.

A la rentrée 2023, nous compterons toujours le même nombre de classes. Les quelques 380 élèves réparti-e-s en 19 classes, dont 5 classes 1^H-2^H. J'en profite pour souhaiter d'ores et déjà la bienvenue à toutes et tous et une excellente année scolaire 2023/24, particulièrement aux nouveaux 1^H qui débiteront cette magnifique aventure qu'est l'école. Dans l'attente de vous retrouver ou rencontrer, je vous souhaite à toutes et tous, un excellent été 2023.



Philippe Ullnaess

Directeur d'école primaire

École de Cormanon
Route de la Berra 2
1752 Villars-sur-Glâne
☎ 026 408 32 65
<https://cormanon.friweb.ch>

Directeur d'école

Monsieur
Philippe Ullnaess
☎ 026 408 32 66
dir.ep.cormanon@edufr.ch

Devoirs surveillés

Mesdames
Paola Henderson
☎ 078 860 22 72
Marine Bussard
☎ 079 747 28 80

Conciergerie

Monsieur
Eric Baeriswyl

Allemand extrascolaire

Colin Blatter
☎ 078 911 86 69
Léa Grognuz 5^H-6^H
☎ 078 602 46 19

Bibliothèque scolaire

Madame
Claire Chardonnens
☎ 026 408 32 60



4. Bienvenue à l'école du Platy


Chers Parents,

Pour cette cinquième rentrée, les effectifs de l'école du Platy se stabilisent. En effet, nous compterons à nouveau 11 classes qui accueilleront près de 200 enfants répartis dans trois classes de 1^H-2^H et huit classes de 3^H à 8^H.

Engagement, Sens, Créativité et Bien-être seront à nouveau les quatre valeurs que toute l'équipe enseignante du Platy s'engage à respecter. En effet, il nous tient particulièrement à cœur de mettre du sens dans les apprentissages afin que les élèves et les enseignant-e-s puissent véritablement s'engager pour atteindre des objectifs scolaires et sociaux élevés adaptés à l'évolution de chacun et de chacune. Ainsi, la biodiversité, à laquelle nous avons travaillé au cours des deux dernières années et le sentier qui sera inauguré prochainement illustrent idéalement les valeurs défendues dans notre école.

Cette année, nous mettrons également un accent particulier sur la communication. En effet, pour le développement harmonieux des relations entre l'école et la famille, il est primordial qu'une culture de la communication s'instaure entre nous et vous. Ainsi, dès le mois de septembre, plusieurs séances d'informations seront organisées par les enseignant-e-s des différentes classes. Celles-ci nous permettront de vous rencontrer et de vous parler de tous les éléments importants liés à la vie de notre école. A cette occasion, vous aurez l'occasion de poser toutes vos questions et de faire connaissance avec les différent-e-s enseignant-e-s de vos enfants.

Avec le corps enseignant, je me réjouis de vous rencontrer prochainement et vous souhaite une excellente année scolaire 2023/24.


Stéphane Jenny
Directeur d'école primaire

École du Platy
Allée du Château 15
1752 Villars-sur-Glâne
☎ 026 408 32 40
<https://ecoleduplaty.ch>

Directeur d'école

Monsieur
Stéphane Jenny
☎ 026 408 32 41
dir.ep.platy@edufr.ch

Devoirs surveillés

Madame
Maria Caputo
☎ 079 744 38 94

Concierge

Monsieur
Bilal Dogan

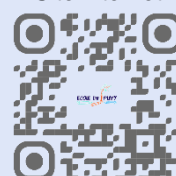
Allemand extrascolaire

Monsieur
Colin Blatter
☎ 078 911 86 69

Bibliothèque scolaire

Madame
Pauline Coquoz
☎ 026 408 32 90

Site internet



5. Bienvenue à l'école des Rochettes

Chers parents,

Plus de 330 élèves embarqueront sur le navire des Rochettes à la prochaine rentrée scolaire. Un voyage passionnant, semé de ciels bleus et parfois coloré de quelques intempéries, nous attend. Grâce à une équipe extraordinaire, nous voguons en prenant soin de chaque enfant.

Merci aux enseignant-e-s qui exercent leur métier avec passion ! Grâce à leur dévouement, une pédagogie tournée vers les besoins de chaque groupe est mise sur pied. Nos classes flexibles ou semi-flexibles répondent à la diversité culturelle de notre établissement. Ainsi, cette caractéristique devient une force.

Merci aux personnes qui travaillent au Service des écoles de la commune ! Grâce à leur soutien et leur coopération, notre travail est facilité.

Merci au nouveau travailleur social, M. Sébastien Peiry Folly ! Sa sensibilité et son dévouement aident les élèves qui traversent une période difficile.

Merci à notre nouveau concierge, M. Steve Mollard ! Son application nous reconforte au quotidien.

Et enfin, merci aux familles qui nous soutiennent régulièrement ! Cette collaboration est précieuse et permet aux enfants de s'épanouir.

Je me réjouis d'entamer une nouvelle traversée avec vous tous et je souhaite à chacun une agréable année 2023/24.



Ghislaine Hostettler
Directrice d'école primaire

École des Rochettes
Route du Soleil 10
1752 Villars-sur-Glâne
☎ 026 408 32 70
<https://ep-rochettes.ch/>

Directrice d'école

Madame
Ghislaine Hostettler
☎ 026 408 32 78
dir.ep.rochettes@edufr.ch

Devoirs surveillés

Madame
Béatrice Rey
☎ 078 707 86 39

Concierge

Monsieur
Steve Mollard

Allemand extrascolaire

Madame
Angela Torricelli
☎ 076 270 77 50

Bibliothèque scolaire

Madame
Emmanuelle Flückiger
☎ 026 408 32 90

Site internet



6. Bienvenue à l'école de Villars-Vert

Chers parents,

Au moment d'écrire ces quelques lignes, je vis mes dernières semaines à la tête de l'école primaire de Villars-Vert. J'ai en effet donné ma démission pour la fin de l'année scolaire et un nouveau directeur ou une nouvelle directrice prendra ses fonctions à la rentrée.

Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'avez témoignée et pour votre agréable collaboration durant ces cinq années. Malgré les difficultés et les imprévus inhérents à ce poste, j'ai eu énormément de plaisir à diriger cette école et j'en garderai de très bons souvenirs. Je tiens à remercier chaleureusement les enseignant-e-s pour leur excellent travail, qu'ils-elles effectuent avec cœur, compétence et détermination.

A la rentrée, l'école de Villars-Vert comptera environ 220 élèves réparti-e-s en trois classes 1^H-2^H et huit classes 3^H-8^H. L'équipe enseignante et les élèves poursuivront le projet « Mon école buissonnière » qui vise à favoriser la biodiversité autour de l'école. Vous en apercevez déjà une partie dans la cour avec notre nouvelle haie et nos bacs de plantations.

La candidature de notre école a été retenue pour le projet « Cour verte » qui permettra un réaménagement plus naturel de notre cour d'école. Les élèves pourront jouer mais également apprendre dans un environnement plus proche de la nature.

Je vous souhaite un excellent été et vous adresse, Chers parents, mes cordiales salutations.



Catherine Gumy
Directrice d'école primaire

École de Villars-Vert
Route de Villars-Vert 48
1752 Villars-sur-Glâne

☎ 026 408 32 50

<https://epvillarsvert.friweb.ch>

Directrice d'école

Madame

Laetitia Decorvet

☎ 026 408 32 59

dir.ep.villars-vert@edufr.ch

Devoirs surveillés

Madame

Patricia Giroul

☎ 079 223 96 48

Conciergerie

Monsieur

Alexandre Anzévui

Allemand extrascolaire

Madame

Angela Torricelli

☎ 076 270 77 50

Bibliothèque scolaire

Madame

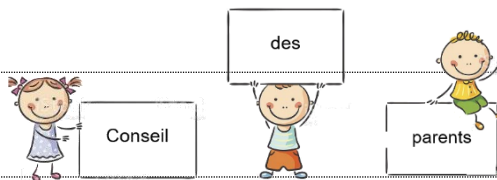
Eugénie Fleury

☎ 026 408 32 51

Site internet



7. Conseil des parents



Le Conseil des parents se réunit au minimum deux fois par année scolaire. Il sert à l'échange d'informations et de propositions concernant :

- la collaboration entre l'école et les parents ;
- le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude.

Le Conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires pour lesquelles le rôle et l'avis des parents sont importants.

Selon l'article 31 al. 2 de la LS, le Conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle.

Membres parents

Cormanon : Mme Elisa Ouedraogo et M. Julien Membrez
Platy : Mme Paula Martins (présidente) et M. Laurent Vésy
Rochettes : Mme Marie-Claude Guisolan et Mme Laura Wachtl
Villars-Vert : Mme Sherine Nguyen et M. António Silva de Jesus

Directeurs·trices d'école primaire

Cormanon : M. Philippe Ullnaess
Platy : M. Stéphane Jenny
Rochettes : Mme Ghislaine Hostettler
Villars-Vert : Mme Laetitia Decorvet



Représentante des enseignant·e·s

Mme Nadine Roggo, enseignante 1^H-2^H à l'école du Platy

Représentant communal

M. Joël Pochon, chef du Service des écoles

Les membres du conseil ci-dessus sont atteignables par e-mail à :

conseildesparents@villars-sur-glane.ch

Photographies des membres parents



8. Travail social en milieu scolaire TSS

Le·la travailleur·euse social·e a pour but de soutenir l'école dans la détection précoce, la prise en charge et le traitement des problématiques sociales et des comportements qui mettent en danger l'intégration scolaire des élèves et péjorent le climat scolaire, dont les conditions d'enseignement.

Le·la TSS n'est pas sanctionnant·e et est tenu·e au secret de fonction. Les élèves peuvent s'adresser à lui·elle librement et en toute confidentialité. Toutefois, si une situation à risque se présente, il·elle a l'obligation de la faire suivre.

L'autorisation ou l'information aux parents ne sont pas requises pour l'intervention du·de la TSS. Seul le suivi d'un·e élève est communiqué aux parents concernés.

Rôle



- soutenir le corps enseignant et les parents dans leur mandat éducatif ;
- prendre en charge les situations problématiques des élèves le plus tôt possible ;
- faciliter le lien entre les enseignant·e·s et les familles lorsque cela est nécessaire ;
- mettre en place des projets de prévention, ainsi que des projets visant une amélioration du climat scolaire ;
- permettre aux élèves de développer des compétences dans la gestion et la résolution de conflits en travaillant principalement sur la communication ;
- favoriser auprès des enfants une réflexion sur les règles de vie communautaire ;
- prévenir les situations de marginalisation et d'exclusion ;
- offrir de l'écoute, des conseils, un accompagnement, un soutien aux élèves qui en ont besoin et répondre tant que possible à leurs préoccupations.



Contact | Horaire

M. Sébastien Peiry Folly

Tél. : 026 305 81 32

E-mail : sebastien.peiryfolly@edufr.ch

Cormanon : lundi et jeudi

Platy : mardi

Rochettes : mercredi et vendredi

Mme Christelle Gauch

Tél. : 026 305 81 23

E-mail : christelle.gauch@edufr.ch

Villars-Vert : mardi et jeudi matin



9. Coordination école-parents migrants CEPM

Bienvenue à Villars-sur-Glâne

Vous arrivez à Villars-sur-Glâne ? Vous avez un enfant qui va à l'école ?

Alors vous pouvez rencontrer Marlène. Elle est la coordinatrice école-parents migrants. Elle s'occupe des contacts entre l'école et les familles d'autres régions ou pays.

Vous pouvez contacter la coordinatrice tout au long de la scolarité de votre enfant.



Vous avez besoin d'informations sur l'école ?

La coordinatrice informe sur :

- **l'école** en Suisse
- la vie à l'école. Par exemple les horaires, les devoirs et la récréation
- les relations entre la famille et l'école
- les lieux importants. Par exemple les associations et les bibliothèques
- les activités proposées par la Commune. Par exemple les sports et les cours de français
- la vie en Suisse. Par exemple le travail et le permis de séjour

Vous voulez rencontrer des gens ou faire des activités ?

La coordinatrice **favorise le contact** entre les familles et l'école.

- Elle aide les personnes à faire des rencontres.
- Elle aide les personnes à **mieux se comprendre**.
- Elle offre un espace pour discuter et poser des questions.
- Elle vous accompagne vers différentes associations ou services selon les besoins.



La coordinatrice travaille avec des **interprètes**.



Contact

Coordination école-parents migrants
Mme Marlène Maradan
Route de Villars-Vert 42
1752 Villars-sur-Glâne

☎ 079 199 90 53















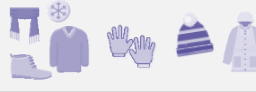

💻 bcepm@villars-sur-glane.ch



10. Matériel et effets personnels de l'élève

Le matériel ci-dessous est à votre charge. Des informations plus détaillées vous seront transmises par les enseignant-e-s durant l'été. Le prénom de l'enfant doit être mentionné sur toutes ses affaires.

L'élève va en classe avec son matériel d'enseignement et ses fournitures scolaires personnelles reçues à l'école. En cas de perte ou de dégâts volontaires, ce matériel sera à votre charge.

Doublure pour les cahiers et les livres	
Étiquettes pour les cahiers et les livres	
Chaussons ou pantoufles d'intérieur (de préférence fermés et semelles blanches)	
Chaussons pour la salle de rythmique ou chaussettes antidérapantes 1 ^H -2 ^H	
Baskets pour la salle de sport (semelles non marquantes)	
Sac d'école pour le goûter en 1 ^H -2 ^H et sac d'école assez grand pour mettre un grand classeur dès la 3 ^H	
Plumier (pour mettre les stylos et crayons)	
Tablier pour les activités créatrices manuelles et les arts visuels (bricolage et dessin)	
Sac de sport	
Tenue de sport pour l'intérieur (short et t-shirt) et pour l'extérieur	
Tenue pour la natation (costume de bain une pièce)	
Bonnet de bain pour les élèves à cheveux longs	
Linge Gel douche	
Tenues et équipement adaptés aux différents sports	
Tenue et équipement adaptés à l'école et à la saison (chaud, froid, pluie,). Vêtements de rechange pour les élèves de 1 ^H -2 ^H	
Gobelet en plastique solide ou gourde pour boire en classe et des mouchoirs en papier	

11. Règles de vie à l'école

Les règles à l'école placent l'élève en situation d'apprentissage de la vie en société et le-la rendent progressivement responsable. **Nous vous invitons donc à les lire avec votre enfant.**

L'élève peut être sanctionné-e si ces règles ne sont pas respectées. L'objectif de la sanction est de favoriser la prise de conscience de la faute commise et le respect de celles-ci.

Collaboration parents-enseignant-e-s

- le partenariat entre mes parents et mes enseignant-e-s est indispensable et se réalise dans un climat de confiance ;
- si mes parents souhaitent un entretien avec mon enseignant-e, il est important de l'avertir à l'avance pour fixer un rendez-vous ;
- En cas d'absence d'un·e enseignant-e et si aucun remplacement ne peut être organisé le premier jour, les élèves sont réparti-e-s dans d'autres classes.



Tenue vestimentaire décente, appropriée et confortable

- je porte des vêtements adaptés à la vie scolaire, aux activités prévues et à la saison ;
- je ne porte pas de casquette, de bonnet ou de capuche pour entrer en classe ;
- je ne me maquille pas pour venir à l'école ;
- je mets des chaussons quand je suis à l'intérieur de l'école pour des questions de confort et d'hygiène.



Moyen de locomotion | Engin à roulettes

- je n'ai pas le droit d'aller et d'entrer dans l'école en trottinette, rollers, chaussures rollers ou overboards.



Respect de mes camarades et du corps enseignant

- je salue poliment toute personne que je côtoie à l'école ;
- je respecte mes camarades et leurs différences ;
- je résous les conflits sans violence (dans mes gestes et mes paroles) ; en cas de problème, je m'adresse à un·e enseignant-e.



11. Règles de vie à l'école

Appareils électroniques dans le périmètre de l'école

- je n'utilise pas de smartphone, de tablettes personnelles, de montres connectées, etc., à l'école et dans son périmètre durant le temps de classe ;
- en cas de non respect, l'appareil sera confisqué et rendu à mes parents par l'enseignant·e ;
- mon école décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégâts.



Collations et boissons

- je mange et je bois à l'extérieur de l'école ;
- je jette mes déchets à la poubelle ;
- j'évite de boire des boissons sucrées à l'école ;
- je ne bois pas de boissons énergisantes (Red Bull, etc.).



Périmètre de l'école | Surveillance

- je suis sous la responsabilité de mes parents sur le chemin de l'école ;
- je ne vais pas trop tôt à l'école car mes enseignant·e·s surveillent les abords de l'école que 10 minutes avant et après le temps de classe ;
- je respecte les limites de la cour de l'école lors des pauses.



Matériel

- je prends soin de mon matériel ;
- je vais à l'école et aux activités extrascolaires avec le matériel dont j'ai besoin (trousse, cahiers, carnet de devoirs, affaires de gymnastique, etc.) ;
- je transmets les documents de l'école à mes parents.



Absences

- mes parents annoncent mes absences maladie ou accident à mes enseignant·e·s au plus tard 10 minutes avant le début de l'école. Les parents annoncent également mon retour ;
- si mon absence dure plus de 4 jours, un certificat médical doit être donné à mes enseignant·e·s ;
- si j'ai plus de 15 minutes de retard, mes enseignant·e·s ont l'obligation d'avertir la police intercommunale qui se rendra à mon domicile pour vérifier si je vais bien. Cette intervention peut être facturée ;
- le-la directeur·trice de mon école dénoncera à la Préfecture les retards répétitifs et les absences injustifiées.



11. Règles de vie à l'école

Maladie et urgence médicale à l'école

- si je suis malade, je reste à la maison ;
- aucun médicament n'est administré par mes enseignant-e-s ;
- si j'ai une urgence médicale, mes parents sont avertis rapidement. Mes enseignant-e-s sont autorisé-e-s à me conduire chez le-la médecin ou à l'hôpital si besoin. Ils-elles peuvent faire appel à l'ambulance ou aux services de sauvetage et les frais occasionnés sont à la charge de mes parents.



Assurance malade, accident et responsabilité

- mon école n'a pas d'assurance liée aux éventuels accidents. Je dois être assuré-e pour les maladies et les accidents, à titre privé ;
- si je fais des dégâts volontaires ou involontaires (par exemple : vitres brisées, affaires personnelles endommagées, etc.), mes parents annoncent les dégâts à leur assurance responsabilité civile privée (art. 57 al. 5 RLS).



Transport | Sorties scolaires

- pour les sorties et les activités sportives, je me déplace avec ma classe en bus scolaire (transporteur privé) ou avec les transports publics ;
- si mon déplacement doit être effectué en voiture privée, sur le temps de classe, une décharge écrite est requise. Les coordonnées du/de la chauffeur-se, le numéro de la plaque du véhicule et le lieu du déplacement doivent être mentionnés sur le document. Un rehausseur est obligatoire si je suis âgé-e de moins de 12 ans et si je mesure moins de 150 cm.



Enseignement religieux

- si je ne souhaite pas participer au cours d'enseignement religieux confessionnel (catéchisme), mes parents doivent s'adresser au Service des écoles.



Déménagement

- si je déménage, mes parents doivent rapidement avertir mon enseignant-e et le Service des écoles ;
- selon l'article 13 a) al. 1 de la Loi scolaire (LS) : je fréquente l'école du cercle scolaire de mon domicile ou de ma résidence habituelle reconnue par la Direction.



12. Congés spéciaux



Congé exceptionnel

L'école est obligatoire. Toutefois, il est possible de demander un congé spécial dans des circonstances exceptionnelles.

La demande de congé est présentée par écrit, au minimum trois semaines à l'avance, au directeur-trice d'école primaire. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site internet communal : www.villars-sur-glane.ch/. Les motifs justifiés pris en considération sont :

- un événement familial important (mariage, décès) ;
- une fête religieuse importante ou la pratique d'un acte religieux important ;
- un événement sportif ou artistique d'importance auquel l'élève participe activement.



Le calendrier scolaire doit être respecté (cf pages 24 et 25) ; par conséquent, un congé demandé avant ou après les vacances scolaires ou un jour férié n'est pas accordé (sauf si une raison justifiée est annoncée).



Jours jokers | 4 demi-jours par année scolaire

Les parents sont autorisés à ne pas envoyer leur enfant à l'école durant 4 demi-jours de classe par année scolaire sans présenter de motif, sous réserve des conditions suivantes (RLS, art. 36a) :

- les jours joker ne peuvent pas être utilisés le premier jour d'école de l'année scolaire, lors des activités scolaires définies à l'article 33 et durant les jours de tests ;
- en début d'année scolaire, la direction d'école peut déterminer d'autres occasions particulières où un jour joker ne peut pas être pris ;
- les jours joker peuvent être cumulés. Les jours joker non utilisés ne peuvent pas être reportés à l'année scolaire suivante ;
- en cas d'absences non justifiées d'un·e élève, la direction d'école peut restreindre ou refuser l'utilisation des jours joker ;
- les parents informent l'établissement de la prise d'un jour joker au moins une semaine à l'avance ;
- les parents sont responsables des congés qu'ils sollicitent pour leurs enfants et assument le suivi du programme. A la demande de l'école, les élèves rattrapent la matière et les évaluations manquées.

13. Activités sportives

Les élèves se rendent aux activités sportives sous la responsabilité des enseignant-e-s. Les cours de natation et de patinage sont enseignés par les maîtres d'éducation physique et sportive communaux (MEPS).

Un service de bus est organisé en partenariat avec un transporteur privé. Les dates des cours vous seront communiquées par l'intermédiaire des enseignant-e-s titulaires.

Activités sportives	1 ^H	2 ^H	3 ^H	4 ^H	5 ^H	6 ^H	7 ^H	8 ^H
Natation (août à juin) Lieu : École régionale alémanique de Fribourg Avenue du Moléson 10, 1700 Fribourg A prendre avec soi : linge, produit de douche, costume de bain une pièce et bonnet de bain 		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Patinage (septembre à décembre) Lieu : Patinoire de Marly Route de Corbaroche 54 1723 Marly A prendre avec soi : gants, chaussettes montantes et des vêtements imperméables 		✓	✓			✓		
Après-midi sportifs Escalade ou autres activités 	✓	✓	✓	✓				
Course d'orientation Ecole - Forêt de Belle-Croix ou de Moncor 					✓	✓	✓	✓
Journées de ski (3 jours entre janvier et mars) organisés dans les Préalpes fribourgeoises				✓	✓			
Camp de ski (5 jours) <ul style="list-style-type: none"> – Platy et Villars-Vert : du 15 au 19.01.2024 – Cormanon : du 29.01 au 02.02.2024 – Rochettes : du 11.03 au 15.03.2024 							✓	
Camp de vélo (2 ou 3 jours) Avenches Maconnens Yverdon 								✓
Camp vert Activité organisée de manière facultative par l'enseignant-e titulaire de classe 						✓		✓

13. Activités sportives



Centre sportif du Platy

Les élèves peuvent être amené-e-s à se rendre ou à quitter le Centre sportif du Platy sans être accompagné-e-s par un-e enseignant-e.

Le cas échéant, vous en serez informés lors des réunions de parents.



Utilisation de films-vidéos durant le cours d'éducation physique et sportive (EPS)

Dans le cadre des leçons, des séquences d'exercices peuvent être filmées par les maîtres d'éducation physique et sportive dans le but de visualiser et de corriger un exercice.

Cette méthode permet de réactiver les acquis d'une séance précédente, d'introduire un thème et d'expliquer un exercice.

Les séquences filmées ne sont pas conservées. Les appareils (tablettes) sont utilisés à des fins professionnelles uniquement et sont propriétés de la commune.



Dispenses pour camps et journées sportives

Vous devez faire une demande de congé si vous ne voulez pas que votre enfant participe aux camps d'hiver ou d'été organisés par les enseignant-e-s.

S'il s'agit d'un problème de santé, l'enfant pourra tout de même se rendre au camp sans participer aux activités sportives.

S'il ne s'agit pas d'un problème de santé et si la demande de dispense est acceptée, l'élève ira dans une classe parallèle pendant la durée du camp.

Pour les journées sportives, seul-e-s les élèves présentant un certificat médical pourront en être dispensé-e-s ; ils-elles devront toutefois se rendre en classe.

14. Médico-scolaire



Contrôle dentaire 1^H à 8^H

Chaque année, les élèves sont examiné-e-s par le Service dentaire scolaire (SDS) : www.fr.ch/dsas/sds, dans une cabine mobile stationnée dans la cour de l'école. Le contrôle annuel est obligatoire.

Si un-e élève est déjà suivi-e par un-e dentiste privé-e, une attestation dentaire doit être adressée au Service des écoles. A défaut, l'enfant se rendra à la visite dentaire avec sa classe.

Si nécessaire, le-la médecin-dentiste établira un devis estimatif des soins à donner à l'élève.

Vidéo de présentation



Prophylaxie 1^H à 8^H | Hygiène Bucco-dentaire

Les élèves sont formé-e-s à l'hygiène dentaire à raison d'une visite par année.

Le Service dentaire scolaire a lancé **l'application « FunDent »** afin de mieux faire connaître les messages importants d'une bonne hygiène dentaire aussi bien auprès des enfants que des parents (contacts utiles, mode d'emploi interactif, activités ludiques, guide du brossage des dents, jeux, etc).

Télécharger l'application



Bilan de santé préscolaire obligatoire 1^H

Cet examen obligatoire permet de veiller au bon état de santé de l'enfant et d'exclure d'éventuels troubles qui pourraient perturber sa scolarité.

Lors de ce contrôle médical, le statut vaccinal de l'enfant est vérifié et complété si besoin.

Liste des pédiatres : www.fr.ch/smc/sante/prevention-et-promotion/medecine-scolaire

Formulaire



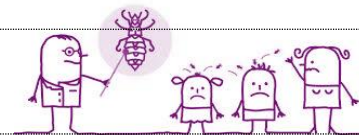
Éducation sexuelle 2^H | 6^H | 8^H

Les interventions sont effectuées par le Centre fribourgeois de santé sexuelle (CFSS) : www.fr.ch/dsas/cfss. Elles font parties intégrantes des programmes cantonaux de prévention et de promotion de la santé.

Plus d'informations



14. Médico-scolaire | Poux



Quand les rechercher ?

- lorsque des poux sont présents dans l'entourage ;
- en cas de démangeaisons de la tête ;
- en présence de lentes à la base des cheveux (comme des pellicules, mais difficiles à enlever).

Comment les rechercher ?

1. Mouiller ou laver les cheveux et appliquer généreusement un démêlant ;
2. Démêler les cheveux à l'aide de votre peigne habituel ;
3. Passer un peigne fin anti-poux dans les cheveux (acheté en pharmacie) : en partant de la base des cheveux, jusqu'à leur pointe, mèche par mèche ;
4. Entre chaque passage, essayer le peigne sur un papier ménage pour y déposer les poux éventuels et rincer ensuite les cheveux.



Vous avez trouvé des lentes ?

- ne pas traiter et rester vigilant, des poux peuvent apparaître ;
- rechercher les poux encore deux fois dans la semaine.



Vous avez trouvé des poux ?

- merci d'en informer l'enseignant·e de votre enfant ;
- le même jour : contrôler tous les membres de la famille et traiter ceux qui ont des poux ;
- il n'est pas nécessaire de nettoyer la literie, les vêtements, les peluches... ;
- utiliser de préférence une brosse à cheveux par personne.



Pour éliminer les poux :

- mouiller les cheveux, mettre du démêlant, passer le peigne fin anti-poux : deux à trois fois par semaine durant un mois ;
- pour renforcer cette action, acheter en pharmacie un produit qui étouffe les poux, contenant du diméticone (appliquer selon le mode d'emploi, en respectant les précautions / deux à trois traitements sont nécessaires (1^{er} – 8^{ème} et 15^{ème} jour).

En savoir plus sur les poux de tête

- se transmettent par contact direct de tête à tête ;
- aiment autant les cheveux propres que les cheveux sales ;
- se nourrissent de sang humain ;
- meurent en 48 heures, hors du cuir chevelu ;
- s'accrochent aux cheveux, fuient la lumière, ne sautent pas, ne nagent pas, se déplacent rapidement.



Le cycle de vie du pou

- un pou est un insecte grisâtre, qui peut mesurer jusqu'à 4 mm de long et pond 7 à 10 œufs (lentes) par jour à la base d'un cheveu ;
- au bout de 7 à 10 jours les jeunes poux naissent ;
- encore 7 à 10 jours pour devenir adultes et se reproduire.



Pour plus d'informations : consultez le site internet du Service du médecin cantonal www.fr.ch/smc ou contactez votre médecin traitant.



15. Activités culturelles | Spectacles scolaires 1^H à 8^H



Les spectacles proposés dans le cadre scolaire sont offerts par la Commune aux élèves villarois·e·s. Le programme est disponible sur le site internet communal : www.villars-sur-glane.ch/instruction-publique

Des sorties culturelles ponctuelles sont organisées par les enseignant·e·s de manière facultative.

Programme



16. Cours de langue et culture d'origine



Les cours LCO sont des leçons de langue destinées aux enfants dont la langue première (langue du père ou de la mère), est différente de celle de l'école. Ils sont organisés par les communautés (ambassade, consulat, association).

Ces cours permettent de maintenir et élargir les connaissances et les compétences des enfants dans leur langue première et leur culture d'origine. Ces cours sont facultatifs et ont lieu en dehors de l'horaire scolaire. L'enseignement LCO s'organise en fonction du calendrier de l'école obligatoire et la participation aux cours est attestée par une notification dans le bulletin scolaire de l'élève.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à l'enseignant·e titulaire de votre enfant ou consulter la page internet : www.fr.ch/osso/lco

Site internet



17. Compensation des désavantages



Les mesures de compensation des désavantages concernent les élèves qui sont en situation de handicap attesté et/ou qui présentent une affection diagnostiquée par un·e/des spécialiste·s reconnu·e·s par la Direction de la formation et des affaires culturelles DFAC (psychologue scolaire, logopédiste, médecin).

Pour bénéficier de ces mesures, il faut que l'élève soit susceptible d'atteindre les objectifs d'apprentissage et exigences fixés par le plan d'études.

Vous trouverez toutes les informations sur les mesures et la procédure pour déposer une demande sur le site de la scolarité obligatoire, dédié aux parents : www.fr.ch/formation-et-ecoles/scolarite-obligatoire

Site internet



18. Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal

Le SLPPI propose des prestations en logopédie, psychologie et psychomotricité pour 14 communes des districts de Sarine Campagne et du Lac francophone.



Psychomotricité

Le-la psychomotricien-ne travaille avec les enfants ayant des difficultés sur le plan moteur (équilibre, coordinations, écriture), comportemental (agitation, inhibition), relationnel ou émotionnel. Il-elle propose des bilans psychomoteurs, des thérapies (à l'aide d'activités spécifiques et de jeux corporels) et travaille en collaboration avec la famille, les enseignant-e-s et les autres intervenant-e-s auprès de l'enfant.



Logopédie

Le-la logopédiste est amené-e à prévenir, évaluer et traiter les troubles liés au langage (oral et écrit). Il-elle aide les enfants à améliorer leur expression, leur compréhension, et de manière plus large leurs capacités de communication. Il-elle prend également en charge les enfants qui présentent des troubles de la voix, un bégaiement ainsi que des troubles spécifiques des apprentissages de la lecture, de l'expression écrite ou encore du calcul et du raisonnement logico-mathématique.



Psychologie

Le-la psychologue intervient dans le cadre de difficultés émotionnelles, relationnelles, comportementales ou d'apprentissage en tenant compte du contexte familial, scolaire et social de l'enfant. Différentes interventions ajustées aux besoins de l'enfant peuvent être proposées. Celles-ci peuvent être un bilan psychologique, des pistes pour accompagner au mieux l'enfant ou diverses interventions thérapeutiques en individuel, familiales ou en réseau.

Contact

Pour toutes informations complémentaires et pour les formulaires de demande d'intervention, vous pouvez contacter le SLPPI ou aller sur leur site internet :



<https://slppi.ch/>





Cours de prévention BMI 7^H

Les chargé·e·s de prévention de la Brigade des Mineurs (BMI) visitent chaque année les classes de 7^H.

Ils-elles rappellent aux élèves que chacun·e a des droits mais aussi des devoirs. Ceux-ci constituent un cadre de vie enrichissant pour tous : qui dit cadre dit respect de celui-ci et responsabilité de chacun·e de s'y conformer.

Ils-elles démontrent également les conséquences du non-respect de ce cadre et expliquent les principales lois qui régissent notre vie en société. Le programme peut être consulté sur le site internet : www.policefr.ch ou à l'aide du QR code.

Nous comptons sur votre collaboration.



Signalisation, sortie de l'école et consignes de parquage

Si vous venez chercher votre enfant à l'école, vous devez l'attendre à l'extérieur. Vous ne pouvez pas entrer dans le bâtiment.

Les automobilistes sont tenus de respecter les dispositions sur le parquage (dépose-minute) et de ne pas empiéter sur les emplacements réservés à la récréation ou au passage. Les manœuvres faites aux abords des écoles mettent en danger la sécurité des enfants.

Idéalement, nous vous invitons à ni amener ni venir chercher votre enfant à l'école en voiture mais de privilégier la mobilité douce comme le Pedibus !



Recommandations | sécurité routière

Vous êtes les premiers responsables de l'éducation et de l'instruction de votre enfant dans ce domaine également ; par conséquent, les premiers jours d'école, il est important d'accompagner les enfants sur le chemin le plus sûr.

Les enfants doivent être renseigné·e·s, dès le plus jeune âge, sur les dangers encourus sur la chaussée si l'on ne respecte pas la signalisation routière et si l'on ne prend pas toutes les précautions nécessaires comme de traverser sur les passages protégés.

Il est préférable d'attendre qu'ils-elles aient eu leur leçon d'éducation routière avec les policiers·cières avant de les laisser venir seul·e·s à l'école en vélo. N'oubliez pas que le port du casque est vivement recommandé.

L'école décline toute responsabilité en cas de vol, de dégâts ou d'accidents.

20. Sécurité et éducation routière



A pied, c'est mieux

Il·elle vivra ses propres expériences.

- Choisissez le chemin le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble ;
- Attirez son attention sur les dangers possibles ;
- Faites-le·la partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident ;
- Avant de traverser : S'ARRÊTER, REGARDER, ÉCOUTER.



A vélo

Ce n'est qu'en 6^H que les bases leur sont enseignées. Plus jeunes, ils·elles ne sont pas capables d'anticiper, de réagir correctement dans toutes les situations.

- Seul un vélo correctement équipé est admis ;
- Le port du casque est fortement recommandé ;
- Sur un trottoir, dès 12 ans, le·la cycliste pousse son vélo.



En voiture

Les parents taxis augmentent les dangers aux alentours des écoles.

Si un trajet est nécessaire :

- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appui-tête, ... ;
- Utilisez les places de stationnement prévues ;
- Arrêtez-vous complètement au passage pour piétons ;
- Respectez les signes des patrouilleurs·euses scolaires.



Être vu

Afin que le·la conducteur·trice puisse réagir, soyez visibles !

- De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et/ou réfléchissants.

Aidez-nous à protéger vos enfants !



POLICE CANTONALE FRIBOURG

Section analyse, prévention, éducation routière

+41 26 305 20 30

www.policefr.ch



21. Horaires scolaires



Élèves de 1^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	1 ^H + 2 ^H		1 ^H	1 ^H + 2 ^H	
13h45-15h30		1 ^H			

Élèves de 2^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	1 ^H + 2 ^H	2 ^H		1 ^H + 2 ^H	2 ^H
13h45-15h30	2 ^H			2 ^H	2 ^H



Élèves de 3^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	3 ^H	alternance	3 ^H	alternance	3 ^H
13h45-15h30	3 ^H	3 ^H		3 ^H	3 ^H



Élèves de 4^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	4 ^H	4 ^H	4 ^H	4 ^H	4 ^H
13h45-15h30	4 ^H	alternance		alternance	4 ^H

Élèves de 5^H à 8^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H
13h45-15h30	5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H		5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H



22. Calendrier scolaire 2023|24

Début de l'année scolaire :

- le je 24 août 2023 à 08h00
les élèves de 2^H à 13h50

AOÛT 2023					
Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	31
Ve	4	11	18	25	

SEPTEMBRE 2023					
Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	18	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29

Vacances d'automne :

- du ve 13 octobre à 15h30 au lu 30 octobre 2023 à 08h00

OCTOBRE 2023					
Lu	2	9	16	23	30
Ma	3	10	17	24	31
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

NOVEMBRE 2023					
Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	

Toussaint :

- le me 1er novembre 2023

Immaculée Conception

- le ve 8 décembre 2023

Vacances de Noël :

- du ve 22 décembre 2023 à 15h30 au lu 8 janvier 2024 à 08h00

DÉCEMBRE 2023					
Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29

JANVIER 2024					
Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	31
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

Vacances de Carnaval :

- du ve 9 février à 15h30 au lu 19 février 2024 à 08h00

FÉVRIER 2024					
Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	

MARS 2024					
Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29



Vacances de Pâques :

- du je 28 mars à 15h30 au lu 15 avril 2024 à 08h00

AVRIL 2024					
Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

MAI 2024					
Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	31

Fête du travail :

le me 1er mai 2024

Ascension :

le je 9 mai et le ve 10 mai 2024

Lundi de Pentecôte :

le lu 20 mai 2024

Fête-Dieu :

le je 30 et 31 mai 2024

Fin de l'année scolaire :

- le ve 5 juillet 2024 à 15h30

JUIN 2024					
Lu		3	10	17	24
Ma		4	11	18	25
Me		5	12	19	26
Je		6	13	20	27
Ve		7	14	21	28

JUILLET 2024					
Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	31
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

22. Calendrier scolaire 2024|25

Début de l'année scolaire :

- le je 22 août 2024 à 08h00
- les élèves de 2^H à 13h50

AOÛT 2024					
Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

SEPTEMBRE 2024					
Lu	2	9	16	23	30
Ma	3	10	17	24	
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

Vacances d'automne :

- du ve 11 octobre à 15h30 au lu 28 octobre 2024 à 08h00

OCTOBRE 2024					
Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	31
Ve	4	11	18	25	

NOVEMBRE 2024					
Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29

Toussaint :

- le ve 1^{er} novembre 2024

Vacances de Noël :

- du ve 20 décembre 2024 à 15h30 au lu 6 janvier 2025 à 08h00

DÉCEMBRE 2024					
Lu	2	9	16	23	30
Ma	3	10	17	24	31
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

JANVIER 2025					
Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	31



FÉVRIER 2025

Lu		3	10	17	24
Ma		4	11	18	25
Me		5	12	19	26
Je		6	13	20	27
Ve		7	14	21	28

MARS 2025

Lu	3	10	17	24	31
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

Vacances de Carnaval :

- du ve 28 février à 15h30 au lu 10 mars 2025 à 08h00

Vacances de Pâques :

- du je 17 avril à 15h30 au lu 5 mai 2025 à 08h00

AVRIL 2025					
Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	
Ve	4	11	18	25	

MAI 2025					
Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

Fête du travail :

- le je 1^{er} mai 2025

Ascension :

- le je 29 mai et le ve 30 mai 2025

Lundi de Pentecôte :

- le lu 9 juin 2025

Fête-Dieu :

- le je 19 juin et le ve 20 juin 2025

JUIN 2025					
Lu	2	9	16	23	30
Ma	3	10	17	24	
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

JUILLET 2025					
Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	31
Ve	4	11	18	25	

Fin de l'année scolaire :

- le ve 4 juillet 2025 à 15h30

23. Devoirs surveillés (3^H à 8^H)

Pour l'année scolaire 2023|24, les devoirs surveillés commenceront le **lundi 4 septembre 2023**.

Description de l'activité

Le but est d'offrir aux élèves un encadrement leur permettant de faire leur travail dans de bonnes conditions

Le-la surveillant-e accompagne les élèves dans la réalisation de leurs devoirs, les aide à organiser leur travail et s'assure que les consignes soient comprises. Il ne s'agit pas d'un cours de rattrapage ou d'un cours d'appui.



Horaire

La surveillance d'une heure a lieu 3 fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis dès 15h45. Il n'y a pas de devoirs surveillés les jours de veille de fête (1^{er} mai compris) et de veille de vacances. Une fois que l'élève a terminé ses devoirs, il-elle quitte la salle de classe et rentre chez lui-elle.



Tarif

Cette activité est payante et coûte :

- CHF 40.00 par mois pour un-e enfant ;
- CHF 70.00 par mois pour deux enfants de la même famille ;
- CHF 90.00 par mois pour trois enfant de la même famille.

Il est possible de recevoir une aide financière selon le revenu et la fortune imposables. La table de réduction a été intégrée au règlement des devoirs surveillés disponible sur notre site internet. Les factures seront transmises par le Service des finances en automne 2023.

Règlement



Inscription | Délai : le 31 juillet 2023

Les inscriptions se font via le guichet virtuel à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe valables pour toute la durée de la scolarité. Les nouvelles demandes d'accès sont à adresser au Service des écoles : ecoles@villars-sur-glane.ch

Guichet virtuel





24. Cours d'allemand extrascolaire (4^H à 8^H)

Les cours d'allemand extrascolaire commenceront la semaine du **11 septembre 2023** et se termineront la semaine du 10 juin 2024.

Cette activité est destinée aux élèves qui souhaitent apprendre ou progresser en allemand dans une atmosphère qui éveille la curiosité et qui les encourage à s'exprimer.

Cormanon et Villars-Vert

Degré	Jour	Horaire	Remarque
4 ^H	mardi ou jeudi	14h30 à 15h30	le choix du cours dépend du congé d'alternance
5 ^H	mardi	15h40 à 16h40	
6 ^H	mardi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions
7 ^H	jeudi	15h40 à 16h40	
8 ^H	jeudi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions

Platy et Rochettes



Degré	Jour	Horaire	Remarques
4 ^H	mercredi	14h30 à 15h30	
5 ^H	mercredi	15h40 à 16h40	
6 ^H	mercredi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions
7 ^H	lundi	15h40 à 16h40	
8 ^H	lundi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions

Cette activité est payante et coûte CHF 50.00/année. Ce montant ne sera pas remboursé en cas de désinscription en cours d'année ou restera dû.

En cas d'absence de l'enseignant-e, le cours peut être annulé le jour même. Les parents sont responsables de la prise en charge de leur enfant.

Inscription | Délai : le 31 juillet 2023

Les inscriptions se font via le guichet virtuel à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe valables pour tout la durée de la scolarité. Les nouvelles demandes d'accès sont à adresser au Service des écoles : ecoles@villars-sur-glane.ch

Guichet virtuel



25. Sport scolaire facultatif SSF 2^H à 8^H

Les activités commenceront la semaine du **11 septembre 2023**. Ces cours **gratuits** permettent aux élèves de faire du sport en dehors de l'horaire scolaire, de faciliter l'accès à de nouveaux sports, de développer leurs différents talents, de développer des liens entre les élèves et de favoriser l'intégration sociale.

Les directives communales du 01.08.2023 sur le sport scolaire facultatif font foi.

Durée | Fréquence



Les cours sont proposés durant toute l'année scolaire (de septembre à juin environ) et n'ont pas lieu durant les vacances. Les cours d'escalade, de parkour et de tennis de table sont organisés semestriellement.

Les activités se déroulent une fois par semaine sauf pour les cours de natation qui sont donnés selon un programme spécifique (toutes les 3 semaines environ).

Conditions de participation

L'élève s'engage à suivre l'activité durant toute l'année scolaire de manière régulière.

Les cours sont destinés aux élèves domicilié·e·s à Villars-sur-Glâne. Sous conditions, l'offre est ouverte à des élèves résidant dans une autre commune pour autant qu'ils·elles soient parrainé·e·s par un·e camarade de Villar-sur-Glâne. Une contribution de CHF 100.- sera perçue.



Transport

Les élèves vont aux leçons par leurs propres moyens. Pour la natation et l'aviron, le transport est pris en charge et est sous la responsabilité de la Commune.

Diplôme

Les élèves assidu·e·s et qui fréquentent régulièrement un cours reçoivent un diplôme (maximum 4 absences pour un cours annuel).



Délai d'inscription : le 31 juillet 2023

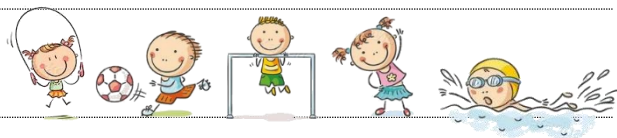
Deux activités, au maximum, sont possibles par enfant et par année scolaire.

Les inscriptions se font via le guichet virtuel à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe valables pour toute la durée de la scolarité. Les nouvelles demandes d'accès sont à adresser au Service des écoles : ecoles@villars-sur-glane.ch

Guichet virtuel



25. SSF | Bouger et s'amuser 5^H à 8^H



Pour qu'un-e enfant grandisse et se sente en forme, il-elle a besoin de bouger. Ce cours est proposé dans ce but. En dehors des activités extrascolaires auxquelles votre enfant peut s'inscrire, encouragez-le-la à pratiquer des sorties en plein air, à aller à la place de jeux avec des ami.e.s ou à faire des balades en famille.

Description de l'activité

Les activités proposées s'adressent à tous les enfants qui recherchent une vie plus active, plus saine et sans compétition.

Programme

- **Au centre sportif du Platy** (en salle) ou à l'extérieur (en fonction de la météo) : jeux de raquettes, jeux de balles, jeux de poursuites, parcours vita, etc.
Horaire : 13h30 – 15h00
- **À la piscine** : jeux en milieu aquatique (il ne s'agit pas d'un cours de natation)
Horaire : 13h30 – 15h30

Cette activité propose également des conseils alimentaires

De l'eau

Boire suffisamment est essentiel à la santé : des tisanes non sucrées, du thé aux fruits, et du jus de fruits dilué peuvent être proposés aux enfants.

Des fruits et des légumes

Ils sont riches en éléments précieux, colorent les repas et se prêtent parfaitement aux collations. Les recettes peuvent être variées au fil des saisons.

Des repas réguliers

Une bonne façon de commencer la journée est un petit déjeuner équilibré. Les repas peuvent être répartis sur la journée : des collations régulières et équilibrées rassasient et aident à éviter les grignotages.

Manger de tout

Des repas variés sont importants pour donner à l'organisme les nutriments dont l'enfant a besoin.





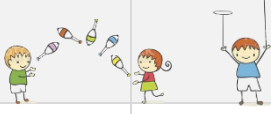

Des repas sans écran

Les activités annexes durant les repas détournent l'attention des enfants et les empêchent de ressentir le signal corporel de la satiété. Le temps passer quotidiennement devant un écran peut être remplacé par d'autres activités.

Plus d'informations











25. SSF | Programme 2^H à 8^H

Activités sportives	Degré	Lieu	Jour	Horaire	Début/Fin
Activités athlétiques et jeux divers Un avant goût à l'athlétisme : se dépenser, marcher, courir, sauter et lancer. 	3 ^H à 4 ^H	École du Platy	Mercredi	14h00 à 15h00	13.09.2023 au 05.06.2024
Aviron Découvrir le plaisir de glisser sur l'eau en pratiquant l'aviron. Le transport est organisé par la commune. www.avironfribourg.ch	7 ^H à 8 ^H	Fribourg Club Aviron Les Neigles	Mercredi	14h30 à 17h30	17.04.2024 au 19.06.2024
Badminton Cours destiné en priorité aux enfants qui veulent découvrir le badminton. 	6 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	14.09.2023 au 06.06.2024
Basketball Cours destiné aux enfants désireux de découvrir le basketball. 	5 ^H à 8 ^H	Ecole du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	14.09.2023 au 06.06.2024
Bouger et s'amuser En alternance une semaine sur deux en salle ou à la piscine. Description en page 29 	5 ^H à 8 ^H	Ecole du Platy et ERAF	Mercredi	Horaires page 29	13.09.2023 au 05.06.2024
Cirque TOAMÈME – Jonglage, équilibre, souplesse, force et théâtre (spectacle en fin d'année). Prendre des ballerines. Cours incompatible avec le théâtre scolaire. – En collaboration avec l'école du Cirque TOAMÈME : www.toameme.ch 	5 ^H à 8 ^H	École des Rochettes	Jeudi	16h15 à 17h45	14.09.2023 au 27.06.2024
Danse Expression corporelle Cours destiné aux enfants désireux de découvrir l'expression corporelle. 	5 ^H à 8 ^H	École des Rochettes	Lundi	16h00 à 17h00	11.09.2023 au 03.06.2024

25. SSF | Programme 2^H à 8^H

Activités sportives	Degré	Lieu	Jour	Horaire	Début/Fin
Escalade Groupe A Cours destiné aux enfants qui souhaitent découvrir le plaisir de grimper sur un mur artificiel.	6 ^H à 8 ^H	École de Cormanon	Mercredi	13h30 à 15h00	13.09.2023 au 24.01.2024
Escalade Groupe B Cours destiné aux enfants qui souhaitent découvrir le plaisir de grimper sur un mur artificiel.	6 ^H à 8 ^H	École de Cormanon	Mercredi	13h30 à 15h00	31.01.2024 au 05.06.2024
Gymnastique aux agrès et jeux divers Cours de polysport : jeux, gymnastique et athlétisme.	5 ^H à 8 ^H	École de Villars-Vert	Mercredi	13h15 à 14h15	13.09.2023 au 05.06.2024
Jouer et réfléchir Nouveauté Découvrir les mouvements de base en les associant à des jeux de société et de réflexion.	3 ^H à 4 ^H	Centre sportif du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	14.09.2023 au 06.06.2024
Judo pour tous Un kimono sera mis à disposition.	5 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy - Dojo	Mardi	16h15 à 17h15	12.09.2023 au 04.06.2024
Karaté Cours découverte Cours destiné aux enfants n'ayant jamais pratiqué de karaté (prendre un pantalon de training).	5 ^H à 8 ^H	École des Rochettes	Mardi	16h00 à 17h00	12.09.2023 au 04.06.2024
Karaté Dès la 2^e année Cours destiné aux enfants ayant déjà pratiqué le karaté durant une année au moins (école ou club).	5 ^H à 8 ^H	Dojo du Guintzet Av. Jean-Paul II 13 1752 VsG	Jour et heure à définir avec l'entraîneur : M. Reynald Olivier ☎ 079 423 32 76		
Kids Polysport Cours de polysport 1 ^{er} semestre : judo 2 ^{ème} semestre : jeux, gymnastique et athlétisme Inversion des groupes au 2^{ème} semestre	3 ^H à 4 ^H	Centre sportif du Platy	Lundi	16h00 à 17h00	11.09.2023 au 03.06.2024

25. SSF | Programme 2^H à 8^H

Activités sportives	Degré	Lieu	Jour	Horaire	Début/Fin
Kids Polysport Cours de polysport : jeux, jeux de lutte, gymnastique et athlétisme. 	2 ^H à 4 ^H	École de Villars-Vert	Mardi	16h15 à 17h15	12.09.2023 au 04.06.2024
Kids Polysport Cours de polysport : jeux, jeux de lutte, gymnastique et athlétisme. 	2 ^H	Centre sportif du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	14.09.2023 au 06.06.2024
Natation (non nageurs) Les cours ont lieu une fois toutes les 3 semaines. Un programme sera transmis aux parents. Un service de bus est organisé. 	3 ^H à 8 ^H	École régionale allemand de Fribourg	Mercredi	16h00 à 17h00	13.09.2023 au 26.06.2024
Parkour Groupe A Cours qui permet aux enfants de découvrir les mouvements et les acrobaties du « Parkour ». 	7 ^H à 8 ^H	École du Platy	Vendredi	16h00 à 17h00	15.09.2023 au 26.01.2024
Parkour Groupe B Cours qui permet aux enfants de découvrir les mouvements et les acrobaties du « Parkour ». 	7 ^H à 8 ^H	École du Platy	Vendredi	16h00 à 17h00	02.02.2024 au 07.06.2024
Tennis de table Groupe A Cours destiné en priorité aux enfants qui veulent découvrir le tennis de table. 	5 ^H à 6 ^H	Centre sportif du Platy	Mardi	16h15 à 17h15	12.09.2023 au 23.01.2024
Tennis de table Groupe B Cours destiné en priorité aux enfants qui veulent découvrir le tennis de table. 	7 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy	Mardi	16h15 à 17h15	30.01.2024 au 04.06.2024
Volleyball Cours destiné aux joueurs·euses désireux de découvrir la technique du volleyball. Cours incompatible avec l'aviron. 	6 ^H à 8 ^H	École du Platy	Mercredi	15h00 à 16h00	13.09.2023 au 05.06.2024

26. Les Ombres de Shakespeare 5^H à 8^H



Les Ombres de SHAKESPEARE

Atelier de théâtre pour enfants
Villars-sur-Glâne

Faire du théâtre c'est découvrir des univers artistiques diversifiés, c'est se dépasser soi-même, c'est participer à un projet collectif où la collaboration et le respect avec les autres sont fondamentaux, c'est développer des capacités utiles pour toute la vie : s'exprimer, maîtriser son corps, ses émotions, mémoriser, coopérer, improviser

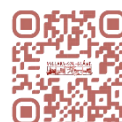
...

Alors, si tu es prêt à vivre une expérience extraordinaire ...



**n'hésite pas
à nous rejoindre**

Guichet virtuel



Les répétitions (d'une heure) ont lieu selon un programme variable durant l'année - le lundi entre 16h00 et 18h00 et sont ouvertes à tous les élèves de 5^H-8^H de Villars-sur-Glâne.

Une contribution de CHF 50.00/année est facturée aux parents.

Début des répétitions : le lundi 11 septembre 2023.

Délai d'inscription : le 31 juillet 2023

Les inscriptions se font via le guichet virtuel à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe valables pour toute la durée de la scolarité.

Les nouvelles demandes d'accès sont à adresser au Service des écoles : ecoles@villars-sur-glane.ch

Renseignements : M. Pierre-François Coen | ☎ 079 762 77 95

E-mail : pifr.coen@gmail.com



27. Bibliothèque communale | Programme des animations 2023/24

<p>Septembre 2023</p> <p>2 Atelier de science dès 13 ans</p> <p>8 Vendredi du conte dès 4 ans</p> <p>13 Atelier du petit druide de 6 à 12 ans</p> <p>20 Jeux vidéo de 7 à 13 ans</p> <p>30 Né pour lire de 0 à 4 ans</p>	<p>Février 2024</p> <p>2 Vendredi du conte dès 4 ans</p> <p>3 Atelier de science dès 13 ans</p> <p>21 Jeux vidéo de 7 à 13 ans</p> <p>24 Né pour lire de 0 à 4 ans</p> <p>28 Atelier d'illustration de 7 à 12 ans</p>
<p>Octobre 2023</p> <p>6 Vendredi du conte dès 4 ans</p> <p>7 Atelier de science dès 13 ans</p> <p>11 Jeux vidéo de 7 à 13 ans</p>	<p>Mars 2024</p> <p>2 Atelier de science dès 13 ans</p> <p>6 Décoration de pot et plantation de fleurs de 8 à 12 ans</p> <p>8 Vendredi du conte dès 4 ans</p> <p>13 J'apprends la magie de 8 à 12 ans</p> <p>22 BiblioWeekend - tout public</p> <p>23 BiblioWeekend - tout public</p>
<p>Novembre 2023</p> <p>3 Vendredi du conte dès 4 ans</p> <p>4 Atelier de science dès 13 ans</p> <p>8 Découpage dès 10 ans</p> <p>15 Jeux vidéo de 7 à 13 ans</p> <p>22 Origamis dès 7 ans</p> <p>22 Tea-time littéraire dès 18 ans</p> <p>25 Né pour lire de 0 à 4 ans</p> <p>29 Visite de Radio Fribourg et atelier radio de 9 à 12 ans</p>	<p>Avril 2024</p> <p>17 Tournoi-jeux vidéo de 7 à 13 ans</p> <p>27 Né pour lire de 0 à 4 ans</p>
<p>Décembre 2023</p> <p>1 Vendredi du conte dès 4 ans</p> <p>6 Saint-Nicolas - tout public</p> <p>12 Contes de Noël dès 4 ans</p> <p>14 Contes de Noël dès 4 ans</p> <p>19 Contes de Noël dès 4 ans</p> <p>20 Carte de Noël pop-up dès 7 ans</p>	<p>Mai 2024</p> <p>3 Vendredi du conte dès 4 ans</p> <p>4 Atelier de science dès 13 ans</p> <p>8 Tea-time littéraire dès 18 ans</p> <p>15 Jeux vidéo de 7 à 13 ans</p> <p>22 Découvrez la nature de 7 à 12 ans</p> <p>25 Né pour lire de 0 à 4 ans</p>
<p>Janvier 2024</p> <p>10 Jouons avec la ludothèque dès 9 ans</p> <p>12 Vendredi du conte dès 4 ans</p> <p>24 Jeux vidéo de 7 à 13 ans</p> <p>27 Né pour lire de 0 à 4 ans</p>	<p>Juin 2024</p> <p>5 Atelier du petit druide de 6 à 12 ans</p> <p>19 Atelier graffitis dès 10 ans</p> <p>29 Né pour lire de 0 à 4 ans</p>



28. Ludothèque communale

La ludothèque est un lieu d'animation dont la mission est de « donner à jouer », de diffuser la culture ludique auprès de la population et de favoriser le développement des loisirs créatifs. « *Jouer n'est pas seulement un loisir c'est également une façon formidable d'apprendre, de communiquer et de s'intégrer* ».

La ludothèque est ouverte à toutes et à tous et offre un service de prêts de jouets/jeux aux enfants, aux adultes, aux écoles, aux sociétés et aux institutions (sur rendez-vous).

Prestations

Elle propose l'essai des jeux sur place, du prêt et du conseil. Elle met à disposition des

- jeux d'éveil ;
- jeux de société, de construction, marionnettes, babyfoot, billard ;
- jeux d'extérieurs ;
- jeux électroniques.



Tarif | Prêt

- CHF 2.00 à CHF 4.00 par jeu, supplément pour les jeux coûteux
- durée de location : 3 semaines
- possibilité d'emprunter jusqu'à 6 jeux pendant une semaine (action « spécial anniversaire » ou autres manifestations)



Abonnements annuels

- CHF 30.00 pour un jeu ;
- CHF 40.00 pour deux jeux ;
- CHF 45.00 pour trois jeux ;
- CHF 50.00 pour quatre jeux.



Abonnements spécifiques pour les écoles, crèches, associations, etc.

Horaire | Lieu

- mercredi de 15h30 à 18h00
- vendredi de 15h30 à 18h00
- pendant les vacances, ouverture seulement le mercredi

Site internet



Lieu : bâtiment de la résidence « Les Martinets » | Route des Martinets 10



29. Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne

L'APEV est l'Association de parents d'élèves en âge scolaire obligatoire domicilié-e-s dans la commune de Villars-sur-Glâne. Les élèves fréquentent les écoles primaires (Cormanon, Platy, Rochettes et Villars-Vert), l'école secondaire (CO de Péroilles), l'École régionale allemande de Fribourg (ERAF), le Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV) et l'Institut St-Joseph.

Nos activités

Cours de natation

- Vacances d'automne

Distribution de pommes

- Novembre

Stand de St-Nicolas

- Début décembre

Activités de loisirs

- Vacances de Pâques

Conférences à l'intention des parents et enfants

- Une à deux fois par an

Promotion du Pédibus et organisation de lignes

- Tout au long de l'année

Représentation au Conseil des parents

Adhésion

Vous souhaitez adhérer à notre association ? Inscrivez-vous via notre site internet www.apev-vsg.ch

Des questions ?

Envoyez un message à contact@apev-vsg.ch ou à l'adresse postale ci-dessous.

Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne
1752 Villars-sur-Glâne

Nos buts



Favoriser la collaboration entre les parents, le corps enseignant et les responsables des institutions scolaires et communales.

Faire connaître publiquement l'opinion des parents et la faire valoir auprès des autorités compétentes.

Proposer des activités de loisirs aux élèves.

Informier et sensibiliser les parents sur des thèmes d'actualité.

Veiller à la sécurité sur le chemin de l'école.



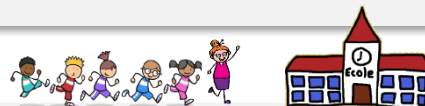
30. Pédibus



Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un-e adulte

Le Pédibus, c'est tout simple, ça marche comme un vrai bus mais à pied ! C'est une solution originale qui simplifie la vie des parents.

Il contribue à assurer une meilleure sécurité des plus jeunes enfants sur le chemin de l'école et à renforcer leur autonomie. Les enfants ont du plaisir à marcher avec leurs copains-copines et ils-elles intègrent petit à petit les règles de sécurité et de comportement.



Son potentiel est flexible et adaptable à diverses situations

Une ligne Pédibus se met facilement en place à partir d'un quartier pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus. Deux familles suffisent pour ouvrir une ligne Pédibus. Son horaire est choisi en fonction des besoins des familles participantes.

Entre voisins, les parents s'organisent et définissent l'itinéraire et les horaires en fonction des besoins ; ils-elles accompagnent les enfants à tour de rôle selon leur disponibilité.

Le Pédibus peut prendre en charge tous ou une partie des trajets. Des grands-parents ou aîné-e-s du quartier peuvent aussi prendre le relais. Le Pédibus contribue aussi à créer des liens dans les quartiers.



Sécurité, santé, convivialité... et gain de temps pour les parents !

Plus d'informations

L'Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne (APEV) et la Coordination Pédibus Fribourg vous informent et vous soutiennent pour créer une ligne dans votre quartier.



Contacts

- www.apev-vsg.ch
- www.pedibus.ch
- pedibus@apev-vsg.ch



Pour une mobilité
d'avenir



31. Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)



La Fondation a pour but de gérer le domaine de l'accueil extrafamilial (pré et parascolaire) sur le territoire de la commune de Villars-sur-Glâne. Elle ne poursuit pas de but lucratif ou commercial. Fondée par la commune de Villars-sur-Glâne en 2012, la FAEF regroupe aujourd'hui deux crèches (Arc-en-Ciel et les Dauphins) quatre accueils extra-scolaires (Cormanon, Platy, Rochettes et Villars-Vert) et un groupe de jeux.

Prestations

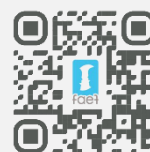
- service d'accueil des enfants en âge scolaire en dehors des heures de classe
- activités créatives et ludiques qui favorisent le développement des enfants en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins
- service de repas préparé par un traiteur externe et servi par une aide de cuisine externe

Plages horaires du lundi au vendredi

- début de matinée : 06h45 à 07h45
- matinée : 07h45 à 11h45
- midi : 11h45 à 13h45
- animation : 13h45 à 15h30
- fin d'après-midi : 15h30 à 17h30
- soirée : 17h30 à 18h30



Site internet



Pour toutes informations complémentaires, merci de consulter notre site internet : www.fae-fvsg.ch.

La FAEF dispose de locaux proches des bâtiments scolaires

École de Cormanon

Route de la Berra 2

☎ 026 552 53 05

aes-cormanon@faef-vsg.ch

École du Platy

Allée du Château 15

☎ 026 552 53 13

aes-platy@faef-vsg.ch



École des Rochettes

Rue des Platanes 33

☎ 026 552 53 10

aes-rochettes@faef-vsg.ch

École de Villars-Vert

Route de Villars-Vert 26

☎ 076 781 36 34

aes-villarsvert@faef-vsg.ch

32. La violence en milieu scolaire



La violence à l'école englobe tout un ensemble d'épreuves infligées par un ou plusieurs individus sur un-e autre enfant souvent seul-e : moqueries, insultes, rejets, isolements, humiliations, rumeurs, chantages, contraintes, menaces et coups. Ces brimades sont souvent répétitives et peuvent durer tout au long de l'année scolaire.

Le harcèlement scolaire est un problème de société grave qu'il ne faut en aucun cas banaliser. Pour aider l'enfant à grandir et à le-la préserver des comportements à risques, des structures sont à votre disposition pour savoir comment agir et à qui vous adresser, en fonction des situations :



La violence à l'école est un phénomène préoccupant tant au plan économique et social que pour l'individu. Les conséquences directes pour les élèves victimes, mais aussi pour les agresseurs·euses, sont sérieuses.

« La violence en milieu scolaire : définir, prévenir et réagir »
Beaumont C., Galand B., Lucia S.


Plus d'informations



Police (en cas d'urgence)
Brigade des mineurs www.fr.ch/pol

 117
 026 304 17 19

Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)
– www.fr.ch/sej

 026 305 15 30

Prévention suisse de la criminalité
– www.skppsc.ch/fr/telechargements/


Les centres cantonaux de consultation pour l'aide aux victimes
– www.aide-aux-victimes.ch/fr/

Aide téléphonique aux enfants et aux jeunes
– www.147.ch/fr/


 147

Service de l'enseignement obligatoire SEnOF
– www.fr.ch/senof




 026 305 12 27

REPER Fribourg : promotion de la santé et prévention
– www.reper-fr.ch

 026 322 29 01

Site d'aide et information pour les adolescents
– www.ciao.ch

Aide aux victimes de violence et d'abus sexuels (LAVI)
– www.fr.ch/sej/vie-quotidienne/en-cas-de-difficultes/violences-sexuelles

 026 305 15 80

33. Camps | Activités et loisirs



Scouts de Villars-sur-Glâne

Encadrés par des responsables motivé·e·s, les participant·e·s se retrouvent tous les 15 jours environ pour une réunion tantôt sportive, ludique, intellectuelle, voire spirituelle. En plus des réunions, tout le monde se réjouit évidemment des deux camps annuels.

Site internet : www.scouts-vsg.ch/



La Colo | Enfants de 8 à 12 ans (4^H à la 8^H)

est reconnue comme camp J&S. Les moniteurs·trices sont formé·e·s pour répondre au mieux à toutes les exigences.

Site internet : www.lacolo.org/



Jeunesses et camps

organise des camps de vacances durant lesquels elle se fixe des objectifs socio-éducatifs nouveaux et complets.

Site internet : www.jeunesse-et-camps.ch/accueil



Camp d'été | Œuvre Suisse d'entraide OSEO | Enfants de 8 à 12 ans

organise des camps pour les enfants durant les congés scolaires. Profitez de leur offre pour le camp d'été « Jeux et Nature » en Suisse romande : jeux, balades en nature, théâtre, sports d'équipe...!

Site internet : www.oseo-suisse.ch/camps-de-vacances-pour-enfants.html



La Colonie Ste-Thérèse | Enfants de 7 à 13 ans

organise des camps pour enfant. Au programme : des excursions, des bricolages, des jeux, du sport et surtout de belles aventures sont proposés.

Site internet : www.coloniestetherese.com



Le Judo Club de Villars-sur-Glâne | Dès la 2^H

accueille enfants et adultes pour une l'initiation au Judo au Centre sportif du Platy (Dojo de Villars-sur-Glâne).

Site internet : www.judo-vsg-fribourg.ch/



L'école de football du FC Villars-sur-Glâne

offre aux enfants la possibilité de s'initier aux plaisirs du football ; ils·elles apprennent les bases de jeu, se perfectionnent déjà techniquement et progressent dans une ambiance conviviale et joviale.

Site internet : www.fcvsg.ch/fr



Le centre bouge et apprend

est un centre de formation et un cabinet de kinésiologie qui propose divers activités et ateliers pour enfants et adultes.

Site internet : www.bouge-et-apprends.ch



33. Activités et loisirs

Le Conservatoire de musique de Fribourg COF

propose des leçons de piano, de guitare ou encore de saxophone.
La Commune de Villars-sur-Glâne est desservie par le Conservatoire.

Site internet : www.fr.ch/cof



L'École de musique Concordia

offre des leçons d'initiation à la musique, des cours individuels d'instrument et la pratique d'instrument en groupe.

Site internet : www.laconcordia.ch



L'École de Musique de la « Landwehr »

a pour but de donner une solide formation musicale aux musiciens et musiciennes dès l'âge de 6 ans.

Site internet : www.jgl.ch



Le Club « Edelweiss »

offre les trois premières leçons d'initiation à l'accordéon. Les juniors et seniors sont tous deux bienvenus !

Site internet : www.edelweisscrescendo.ch/



La Maîtrise de Villars-sur-Glâne | Dès la 3^H

propose un chœur ouvert à tous ! Formation vocale, écoute, répertoire varié, animations de messes, concerts, etc.

Site internet : www.la-maitrise.net



L'OpenSunday | Idées Sport

ouvre gratuitement des salles de sport aux élèves de l'école primaire en hiver (du 15.10.2023 au 31.03.2024). Le programme les encourage à jouer librement et à bouger régulièrement au quotidien avec plaisir.

Site internet : www.ideesport.ch/fr/projekt/opensunday-villars-sur-glane/



Sophrologie en nature pour enfants | Malika Nyffeler et Anne Ayer

organisent des séances de sophrologie en nature afin que les enfants apprennent des techniques pour se détendre, prendre confiance, se concentrer, apprendre à gérer ses émotions et à se sentir bien dans sa tête et dans son corps.

Site internet : www.sophrologiesuisse.com/sophrologue/malika-nyffeler/



Psychomotricité et sophrologie | Camille Von der Weid

propose de découvrir ce que sont la psychomotricité et la sophrologie, les principales indications pour les enfants et les adultes et les avantages spécifiques de ces deux thérapies à médiation corporelle.

Site internet : www.camillevonderweid.com/



34. Activités et loisirs | Adresses utiles

L'École de Rugby de Fribourg

offre aux enfants la possibilité de s'initier au rugby ; à travers des jeux, ils-elles apprennent les bases techniques en s'amusant avec de nouveaux copains. Filles et garçons, grands ou petits : tout le monde à sa place sur le terrain.

Site internet : www.rugby-fribourg.ch/



La Cohésion sociale de Villars-sur-Glâne

favorise l'intégration des habitant-e-s et leur participation à la vie sociale. Elle déploie sa mission dans les champs d'activités suivants : activités culturelles, emploi, enfance, jeunesse, seniors, intégration, action communautaire et aide au développement.

Site internet : www.villars-sur-glane.ch/cohesion-sociale-generations-et-animation



Tilou | Espace parents-enfants (0 à 5 ans)

accueille les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans dans un espace de jeux, causerie, socialisation et échanges (professionnel-le de l'enfance).

Site internet : www.villars-sur-glane.ch/cohesion-sociale-generations-et-animation



L'Association pour l'éducation familiale

accompagne les parents dans l'éducation de leurs enfants et les invite à participer au "Café Parents-Enfants à Villars-Vert".

Site internet : www.educationfamiliale.ch/



Service de conseils aux parents | Pro Juventute

aide dans leur quotidien les enfants, adolescent-e-s et jeunes familles.

Site internet : www.projuventute.ch/fr/conseils-aux-parents



Assistance et conseils aux parents

conseille les parents, les familles et les personnes de référence (allemand, français, espagnol, anglais et italien).

Site internet : www.elternnotruf.ch/fr/



Pro Junior Fribourg

soutient les enfants, les jeunes, leurs familles et fait de l'égalité des chances une réalité pour toutes et tous.

Site internet : www.proju-fr.ch/



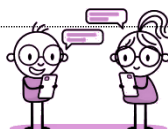
ROKJ Fribourg

encourage et soutient les enfants et jeunes issu-e-s de familles économiquement et socialement défavorisées. Il souhaite leur donner la possibilité de développer leur potentiel, leurs talents ainsi que les moyens de s'intégrer pleinement dans la société.

Site internet : <https://rokj.ch/regionen/fribourg-freiburg/>



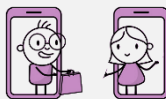
35. Contacts utiles



Service des écoles Route du Petit-Moncor 1b ecoles@villars-sur-glane.ch	Conseillère communale	Caroline Dénervaud	026 408 33 70
	Chef de service	Joël Pochon	026 408 33 72
	Cheffe de bureau	Vanessa Dias	026 408 33 76
	Collaboratrice administrative	Corinne Yerly	026 408 33 78
École de Cormanon Route de la Berra 2 dir.ep.cormanon@edufr.ch	Directeur	Philippe Ullnaess	026 408 32 66
	Salle des maîtres		026 408 32 65
	Classes enfantines		026 408 32 63
	Concierge	Eric Baeriswyl	
École du Platy Allée du Château 15 dir.ep.platy@edufr.ch	Directeur	Stéphane Jenny	026 408 32 41
	Salle des maîtres		026 408 32 40
	Concierge	Bilal Dogan	
École des Rochettes Route du Soleil 10 dir.ep.rochettes@edufr.ch	Directrice	Ghislaine Hostettler	026 408 32 78
	Salle des maîtres		026 408 32 70
	Classes enfantines		026 408 32 76
	Concierge	Steve Mollard	
École de Villars-Vert Route de Villars-Vert 48 dir.ep.villars-vert@edufr.ch	Directrice	Laetitia Decorvet	026 408 32 59
	Salle des maîtres		026 408 32 50
	Classes enfantines		026 408 32 57
	Concierge	Alexandre Anzévui	
Travail social en milieu scolaire sebastien.peiryfolly@edufr.ch christelle.gauch@edufr.ch	Travailleur social	Sébastien Peiry Folly	026 305 81 32
	Travailleuse sociale	Christelle Gauch	026 305 81 23
Coordination école-parents migrants Route de Villars-Vert 42 bcepm@villars-sur-glane.ch	Coordinatrice	Marlène Maradan	079 199 90 53
Sport scolaire bruno.rueger@edufr.ch	Responsable	Bruno Rueger	079 577 77 74
	Bureau de Cormanon		026 408 32 68

35. Contacts utiles



Devoirs surveillés	Responsable COR	Paola Henderson	☎ 078 860 22 72
	Co-responsable COR	Marine Bussard	☎ 079 747 28 80
	Responsable PLA	Maria Caputo	☎ 079 744 38 94
	Responsable ROC	Béatrice Rey	☎ 078 707 86 39
	Responsable VVE	Patricia Giroul	☎ 079 223 96 48
Allemand extrascolaire	Enseignante d'allemand Rochettes Villars-Vert	Angela Torricelli	☎ 076 270 77 50
	Enseignant·e d'allemand Cormanon et Platy	Colin Blatter	☎ 078 911 86 69
	Enseignant·e d'allemand Cormanon 5 ^H -6 ^H	Léa Grognuz	☎ 078 602 46 19
Théâtre scolaire	Responsable	Pierre-François Coen	☎ 079 762 77 95
Bibliothèque communale Route de l'Église 7 bibliotheque.communale@villars-sur-glane.ch	Responsable	Emmanuel Bouverat	☎ 026 408 32 91
	Bibliothécaire COR	Claire Chardonnens	☎ 026 408 32 60
	Bibliothécaire	Emmanuelle Flückiger	☎ 026 408 32 90
	Bibliothécaire VVE	Eugénie Fleury	☎ 026 408 32 51
Ludothèque c/o Home Les Martinets Route des Martinets 10 ludotheque@villars-sur-glane.ch	Coordinatrice 	Sylvie Crausaz	☎ 026 407 35 37
Inspectorat scolaire Route André-Piller 21 1762 Givisiez	Inspectrice scolaire	Carole Angéloz	☎ 026 305 73 68
Clinique dentaire scolaire Boulevard de Pérolles 23 1700 Fribourg	Dentiste	Gamze Erdogan	☎ 026 305 86 94
	Dentiste	Sali Hijazi	☎ 026 305 86 94
	Assistante dentaire	Taysmara Winkelmann	☎ 026 305 86 94
Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial FAEF Route de la Berra 2 ☎ 026 552 53 00 secretariat@faef-vsg.ch	Responsable COR	Jennifer Perriard	☎ 026 552 53 05
	Responsable PLA	Anne Clément	☎ 026 552 53 14
	Responsable ROC	Laurianne Lambert	☎ 026 552 53 10
	Responsable VVE	Larisa Gianella	☎ 076 781 36 34

35. Contacts utiles



Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal SLPPI Route de Moncor 14 administration.slppl@edu.fr.ch	Directeur	Ismaël Jordan	☎ 026 407 38 61
	Collaboratrice administrative	Christelle Clémence	☎ 026 407 38 62
Psychologie	Psychologue Cormanon	Sophie Pabst	☎ 026 407 38 69
	Psychologue Platy	Nadine Stempfel	☎ 026 552 53 70
	Psychologue Rochettes	Nadine Stempfel	☎ 026 552 53 76
	Psychologue Rochettes	Malory Rouiller	☎ 026 552 53 76
	Psychologue Villars-Vert	Diana Antille	☎ 026 407 38 64
Logopédie	Logopédiste Cormanon	Christine Nihoul	☎ 026 407 38 68
	Logopédiste Cormanon	Margaux Niederer	☎ 026 407 38 68
	Logopédiste Platy	Patricia Kropf	☎ 026 552 53 71
	Logopédiste Rochettes	Claire-Lise Fragnière	☎ 026 552 53 75
	Logopédiste Rochettes	Valérie Gapany	☎ 026 552 53 75
	Logopédiste Villars-Vert	Maude Morel	☎ 026 407 38 65
	Logopédiste Villars-Vert	Lola Faure	☎ 026 407 38 65
Psychomotricité	Psychomotricienne Cormanon Platy Rochettes	Alice Berchier	☎ 026 407 38 66
	Psychomotricienne Cormanon Platy Rochettes	Célia Nicolet	☎ 026 407 38 66
	Psychomotricienne Villars-Vert	Sandra Bonnard	☎ 077 454 67 00
	Psychomotricien Cormanon et Villars-Vert	Raphaël Caloz	☎ 026 407 38 66

